



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
30 novembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Suriname
(2022-2026)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	6
III. Administration du programme et gestion des risques	10
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	12
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Suriname (2022-2026)	13



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Suriname est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec un taux de croissance moyen de 1,6 % pour la période comprise entre 1975 et 2015, soit environ la moitié du taux de croissance moyen des autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes¹. Après le choc des prix des matières premières de 2015, le pays a subi une récession de laquelle il ne s'est pas encore remis. L'économie a connu un triple choc des matières premières : premièrement, le prix de l'or a baissé de 30 % par rapport à 2012 ; deuxièmement, le prix du pétrole brut a chuté de 56 % par rapport au pic précédent de 2012 ; enfin, la production d'alumine s'est interrompue². Le Gouvernement surinamais a démontré l'importance qu'il attachait à la démocratie, aux institutions démocratiques fortes, à la bonne gouvernance, à l'état de droit, aux droits humains, aux libertés fondamentales ainsi qu'à la paix et à la sécurité.

2. Avant la récession, la croissance économique était alimentée par les prix élevés des matières premières telles l'or, le bois de sciage, le pétrole et la bauxite, ainsi que par des envois de fonds plus importants. Ces matières premières constituant la pierre angulaire de l'économie du Suriname, le taux de croissance du pays a chuté de 3,4 % et de 5,6 % respectivement en 2015 et 2016³. Son produit intérieur brut (PIB) s'élève à environ 9,9 milliards de dollars (Banque mondiale, 2020). Le PIB réel (constant, corrigé de l'inflation) a atteint 4,5 milliards de dollars en 2017⁴. En 2020, le Suriname occupe la 97^e place sur 189 pays selon l'indice de développement humain.

3. En janvier 2020, l'annonce par le Gouvernement de la découverte de gisements de pétrole en haute mer a été une nouvelle bienvenue à la fois pour la reprise du pays après la récession et pour sa croissance économique. Le dollar du Suriname continue de se dévaluer par rapport au dollar des États-Unis, passant d'une moyenne de 7:1 à la mi-2020 à 20:1 à la mi-2021. Le pays se trouvant dans l'incapacité de rembourser sa dette internationale, le Gouvernement a lancé un plan de réforme macroéconomique et est parvenu à un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) en vue d'un appui budgétaire équilibré.

4. Le Suriname, un des neuf pays de la région amazonienne, possède de nombreuses ressources forestières et d'autres ressources naturelles telles que l'or et le pétrole. Avec ses nombreuses voies navigables, ses zones côtières de faible élévation et ses deux saisons humides par an, le pays est exposé à des risques naturels tels que les inondations.

5. Le PNUD est le plus grand des cinq organismes des Nations Unies dans le pays, doté d'un important programme comprenant la gouvernance démocratique, le développement social, la gestion des ressources naturelles et les changements climatiques. Fort de sa présence dans le pays et des solides partenariats établis avec les acteurs étatiques et non étatiques, le PNUD possède un net avantage comparatif pour les partenariats et la mise en œuvre des programmes.

6. Le PNUD dispose également d'un avantage comparatif grâce à son mandat de développement humain, qui, au Suriname, s'est traduit par des initiatives conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies, le rôle de chef de file qu'il a assuré pour des activités telles que l'évaluation de l'impact socio-économique de la pandémie de

¹ Khadan, J. (2020). Macroeconomic Effects of Commodity Shocks in a Small Resource Dependent Economy. Inter-American Development Bank. Document non publié.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Worldometer (2021).

maladie à coronavirus (COVID-19), et la mobilisation d'autres organismes pour le soutien et la défense des droits des peuples autochtones et tribaux. Son expérience au niveau mondial, ses mécanismes et ses outils, ainsi que les attentes des parties prenantes quant à son rôle fédérateur et de consolidation des efforts interinstitutionnels en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, sont d'autres aspects de son mandat. Le PNUD mettra l'accent sur des solutions globales visant à garantir le respect des droits et le développement intégré des personnes handicapées et des peuples autochtones et tribaux.

7. Les mérites du PNUD ont été reconnus quant à son important programme et sa spécialisation dans la gestion des ressources naturelles jouant un rôle positif dans le renforcement des capacités et la résilience. Les programmes de développement social et de gouvernance ont été plus modestes mais innovants et porteurs de transformation⁵. Le PNUD continuera à étoffer son portefeuille de programmes, à tenir d'intenses consultations à grande échelle, à accroître la visibilité des résultats obtenus et à défendre les groupes vulnérables et marginalisés⁶.

8. Le Suriname a signalé son premier cas de COVID-19 le 13 mars 2020 et, au 10 août 2021, il avait fait état d'un total cumulé de 27 281 cas confirmés et de 696 décès. Le PNUD a été un partenaire clé du Centre national de coordination pour la gestion des catastrophes (NCCR), qui a été désigné comme organisme public de référence dans la lutte contre la pandémie. Prenant une part active dans la lutte, le PNUD a soutenu le NCCR par l'achat d'équipements de protection individuelle au profit des stocks nationaux et par leur distribution auprès d'institutions sociales (orphelinats, maisons de retraite et foyers pour personnes victimes de maltraitance)⁷.

9. Outre l'acquisition d'équipements de protection individuelle, le PNUD a répondu aux demandes de soutien face à la COVID-19 dans plusieurs domaines, notamment par l'encadrement de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'évaluation de l'impact socio-économique des six premiers mois de la pandémie, le soutien à la mise en place d'un système national d'orientation pour réduire la violence fondée sur le genre, l'organisation de sessions sur l'inclusion numérique avec un large éventail de parties prenantes, et la réalisation d'une évaluation numérique rapide spécifique de l'impact de la pandémie sur les peuples autochtones et tribaux.

10. La pandémie a exacerbé les conditions de vie difficiles des groupes marginalisés et le PNUD poursuit son soutien aux efforts déployés par le Gouvernement pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ne laisser personne de côté, en particulier les femmes et les filles, les jeunes, les personnes handicapées et les peuples autochtones et tribaux. Les populations autochtones qui ne représentent que 4 % de la population ont enregistré un pourcentage excessivement élevé (13,6 %) de cas de COVID-19 et de décès liés à la maladie⁸. Les peuples autochtones et tribaux vivent principalement dans des zones rurales reculées de l'Amazonie, avec des services sociaux limités, notamment l'absence de systèmes adéquats d'approvisionnement en eau et d'assainissement, rendant difficile l'application des mesures de lutte anti-infectieuse. Ils ont également été victimes d'insécurité alimentaire pendant la pandémie.

11. Au cours du précédent programme, le PNUD a accompagné le renforcement de la sécurité des citoyens au moyen de diverses interventions d'analyse politique et de

⁵ Gibradze, N. & Pahalwankhan, F. (2021). Evaluation of the UNDP Suriname country programme (2017-2021).

⁶ Ibid.

⁷ UNDP. (2020). UNDP Multi-faceted COVID-19 Response in Suriname. 17 décembre 2020.

⁸ Gouvernement du Suriname/Organisation panaméricaine de la santé. (2021). Suriname COVID-19 Situation Report 63. 30 avril 2021.

scénarios prospectifs. Poursuivant l'appui apporté au processus électoral depuis plus de 20 ans, le PNUD a prêté assistance et son concours à la République du Suriname avant, pendant et après les élections nationales et locales de 2020, ce qui a permis un transfert pacifique du pouvoir.

12. Parmi les réussites, citons la collaboration avec le Gouvernement néerlandais visant à soutenir l'augmentation du nombre de femmes parlementaires. Lors des élections de 2020, 29 % des députés élus étaient des femmes⁹. Une autre réussite a été la collaboration avec les organisations de la société civile pour : a) promouvoir la participation des jeunes aux élections et les sensibiliser, avec les personnes votant pour la première fois, à l'importance de voter et de faire un choix éclairé ; b) mettre en œuvre un programme d'éducation civique pour les électeurs éligibles souffrant de troubles visuels ou auditifs. L'un des principaux défis de ce portefeuille a été le la disponibilité limitée de financement pour la programmation en matière de gouvernance démocratique, ce qui a limité la capacité du PNUD à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine.

13. Le PNUD a démontré son expérience en matière d'accompagnement des personnes handicapées, notamment grâce à une collaboration étroite avec les organisations qui travaillent auprès d'elles. Celle-ci s'est traduite par : a) une sensibilisation des personnes aveugles, malvoyantes, sourdes et malentendantes aux objectifs de développement durable¹⁰ ; b) une aide à la mise en place de l'Alliance des personnes handicapées¹¹ ; c) un soutien au travail décent et au développement de l'esprit d'entreprise pour les personnes handicapées. Ce soutien a contribué à mieux faire connaître les politiques et les interventions visant à lutter contre l'exclusion et à promouvoir l'égalité d'accès, l'emploi, les moyens de subsistance et l'amélioration de la qualité de vie. Le soutien aux processus électoraux comprenait également des messages dédiés aux personnes handicapées ainsi que des échanges avec elles.

14. Le PNUD a piloté l'évaluation de l'impact socio-économique¹² des six premiers mois de la pandémie de COVID-19, puis commandé une évaluation numérique rapide spécifique de 300 ménages indigènes, comprenant une analyse multidimensionnelle¹³. Le PNUD a répondu aux besoins des communautés autochtones par des interventions visant à améliorer l'assainissement, à renforcer les moyens de subsistance, à élaborer des messages de sensibilisation spécifiques dans les langues autochtones et à améliorer la sécurité alimentaire¹⁴. Ces activités ont débuté au cours du programme précédent et se poursuivront au cours de la période 2022-2026.

15. Le PNUD était responsable du processus d'accompagnement du Gouvernement sur les questions concernant les pays à forte couverture forestière et à faible déforestation. En 2019, sous le haut patronage du Président du Suriname, le Gouvernement a accueilli la Conférence des pays à forte couverture forestière et à faible déforestation sur le thème de la mobilisation du financement de l'action climatique¹⁵, qui a réuni plus de 15 pays autour de discussions portant sur le

⁹ Descriptif de projet 2019 du PNUD Suriname. Technical Support in the Administration and Conduct of the 2020 General Elections in Suriname.

¹⁰ Assistance technique au Ministère du développement régional, Objectif 3 – Adaptation des objectifs de développement durable au contexte local.

¹¹ Projet Alliance pour un travail décent pour les personnes handicapées.

¹² PNUD. (2020). Socioeconomic impact assessment and response plan for COVID-19 in Suriname.

¹³ PNUD. (2021). Digital Socioeconomic Impact Assessment of COVID-19 among Indigenous Households in Suriname.

¹⁴ PNUD. (2020). Mitigating Impact of COVID-19 on Indigenous and Tribal People in Suriname, Initiation Plan.

¹⁵ Gouvernement du Suriname/Institut national pour l'environnement et le développement du Suriname/ONU/PNUD. (2019). High Forest Cover and Low Deforestation Conference on Climate Finance Mobilization.

positionnement stratégique, l'accès au financement de l'action climatique et la protection des ressources forestières. La conférence a débouché sur la Déclaration de Krutu¹⁶ qui constitue un tournant dans l'engagement des pays en développement à forte couverture forestière et à faible déforestation en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, de l'atténuation de ses effets et de son financement. Le PNUD a continué d'appuyer le Gouvernement dans son rôle de défense des intérêts et de mobilisation sur les questions connexes, y compris en matière de représentation lors de rencontres à haut niveau.

16. Au cours des cinq prochaines années, le PNUD continuera de se concentrer sur trois domaines de travail programmatiques conformément au Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable, englobant l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle et la prévention des conflits, la justice, la durabilité environnementale et le renforcement de la résilience¹⁷. L'égalité des sexes et les partenariats seront considérés comme des éléments clés transversaux, et les groupes cibles essentiels seront les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les peuples autochtones et tribaux.

17. Le PNUD a codirigé, en partenariat avec quatre autres organismes des Nations Unies, l'accès aux ressources du Fonds pour les objectifs de développement durable dans le but de mettre au point une architecture intégrée pour le financement de l'action climatique. Cette action se poursuivra dans le nouveau programme et des ressources supplémentaires seront mobilisées pour accélérer l'atteinte des objectifs.

18. Le programme sera axé sur l'objectif 1 (réduction de la pauvreté grâce à des activités de subsistance pour les populations autochtones et tribales) ; l'objectif 2 (sécurité alimentaire pour les communautés rurales éloignées) ; l'objectif 3 (santé et bien-être grâce à l'acquisition d'équipement de protection individuelle) ; l'objectif 5 (égalité des sexes grâce au soutien à la réduction de la violence fondée sur le genre et à la promotion de l'égalité d'accès aux emplois tant pour les femmes que pour les hommes) ; l'objectif 6 (eau et assainissement pour les peuples autochtones et tribaux de la partie de l'Amazonie se trouvant au Suriname) ; l'objectif 7 (énergie propre grâce au soutien à la mise en œuvre de mesures d'atténuation appropriées au niveau national) ; l'objectif 8 (travail décent grâce au soutien à l'Alliance des personnes handicapées) ; l'objectif 13 (lutte contre les changements climatiques au moyen de politiques et de stratégies d'adaptation et d'atténuation) ; l'objectif 14 (vie aquatique grâce au renforcement de la gestion intégrée des ressources en eau et de la gestion des zones côtières) ; l'objectif 15 (vie terrestre grâce au soutien aux zones protégées, aux pratiques extractives durables et à l'atténuation de la dégradation des forêts) ; l'objectif 16 (paix et justice grâce au soutien à la sécurité des citoyens) ; l'objectif 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs grâce au maintien du dialogue avec les acteurs étatiques et non étatiques, y compris les partenaires traditionnels et non traditionnels, et promotion de la coopération Sud-Sud).

19. Étant le plus large des organismes résidents des Nations Unies, le PNUD jouit, grâce à sa présence dans le pays et à son envergure, d'une position de partenaire stratégique avec une expérience avérée en matière d'interventions ciblées, un engagement fort auprès des partenaires de développement et des donateurs, et une attention particulière portée aux questions nouvelles et émergentes. Le PNUD s'est révélé flexible, souple et réactif face aux besoins et défis cruciaux au niveau national. Les interventions viseront à renforcer la résilience face aux chocs internes et externes,

¹⁶ Déclaration conjointe du krutu de Paramaribo sur la mobilisation de moyens de financement de l'action climatique en faveur des pays à forte couverture forestière et à faible déforestation de 2019.

¹⁷ Gibradze, N. & Pahalwankhan, F. (2021). Evaluation of the UNDP Suriname country programme (2017-2021).

notamment le relèvement après la pandémie de COVID-19, le renforcement de la résilience face aux changements climatiques, le renforcement des plateformes de gouvernance et l'amélioration des conditions de vie et des moyens de subsistance.

20. La présence du PNUD sur le terrain, l'offre programmatique fournie en temps utile et les partenariats solides établis avec les donateurs traditionnels et non traditionnels garderont leur pertinence au cours des cinq prochaines années. Le PNUD a coopéré avec des partenaires traditionnels, tels que le Fonds mondial pour la nature et Conservation International, sur des solutions fondées sur la nature, notamment en obtenant des engagements de cofinancement. Le PNUD a également collaboré avec un partenaire non traditionnel, Ingénieurs sans frontières, pour obtenir des conseils techniques en matière d'ingénierie sur la mise en œuvre de solutions d'approvisionnement en eau et d'assainissement, avec des interventions virtuelles au plus fort de la pandémie, pour les peuples autochtones et tribaux. Le PNUD continuera à jouer son rôle de fédérateur au sein du système des Nations Unies, en apportant une solide expertise technique dans les trois domaines d'activité et des solutions innovantes, tout en accompagnant et en favorisant l'aptitude à se servir des outils numériques et l'inclusion numérique.

21. Le programme n'exclura personne et mobilisera des solutions pratiques d'apprentissage et le renforcement des capacités grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment avec les voisins régionaux tels que le Guyana, qui partage une frontière commune ainsi que des gisements de pétrole en haute mer, des peuples autochtones et tribaux, et des enjeux liés aux migrations et au secours en cas de catastrophe.

II. Priorités du programme et partenariats

22. Le nouveau programme et les trois domaines de programmation ont fait l'objet d'un accord avec le Gouvernement du Suriname par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, du commerce internationale et de la coopération internationale, et se sont appuyés sur des consultations avec des entités gouvernementales et non gouvernementales qui se sont tenues sur une période de 12 mois. Le PNUD poursuivra son soutien au Suriname à travers des interventions impartiales, ouvertes à tous et axées sur l'être humain, en renforçant la résilience, contribuant à la paix et à la justice, et favorisant l'accès aux services sociaux de base. Les trois domaines de programmation sont liés entre eux et intègrent des solutions fondées sur la nature, la justice et les services sociaux avec la participation des parties prenantes concernées.

23. Le Gouvernement du Suriname élabore actuellement un nouveau plan national de développement pour la période 2022-2026, et dispose déjà d'un plan de relèvement après la pandémie de COVID avec lequel le programme du PNUD est en cohérence. Le plan national de développement et le plan de relèvement après la pandémie de COVID-19 sont axés sur la relance macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le relèvement après la pandémie, tout en tenant compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Avec l'équipe de pays des Nations Unies, et dans le cadre de sa contribution au Plan-cadre plurinational de coopération 2022-2026, le PNUD aidera le Gouvernement à mettre en œuvre ses plans par un renforcement des institutions et des capacités, des solutions fondées sur la nature et la mobilisation des groupes vulnérables.

24. Le Plan-cadre plurinational de coopération, élaboré conjointement par le système des Nations Unies et les gouvernements de la sous-région des Caraïbes, a inclus des consultations nationales avec 18 pays avec pour objectif de garantir l'adéquation des défis en matière de développement recensés dans le bilan multipays commun avec les besoins nationaux. Ces consultations ont contribué à l'élaboration

du présent programme du PNUD, pleinement aligné sur le Plan-cadre plurinational de coopération et ancré dans sa théorie du changement, qui met en avant l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats en tant que voies d'accès aux objectifs de développement durable et que le PNUD accompagnera dans trois domaines de programmation.

25. Au cours des cinq prochaines années, le PNUD mettra l'accent sur : a) la gouvernance démocratique ; b) le développement social ; c) la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. L'égalité des sexes sera pris en compte en tant qu'élément transversal en recourant à des méthodes d'innovation et d'inclusion numérique, avec un accent sur les groupes vulnérables, notamment les personnes handicapées, les peuples autochtones et tribaux et les petites et moyennes entreprises.

26. Les programmes du PNUD intégreront les questions de genre à toutes les étapes du cycle du projet. L'élaboration de ce programme de cinq ans a fait l'objet de diverses consultations sur le sujet, dont une importante consultation sur l'égalité des sexes avec le Bureau des questions de genre du Ministère de l'intérieur qui a partagé le plan national pour l'égalité des sexes¹⁸, et des échanges avec un large éventail de parties prenantes issues du Gouvernement, de la société civile et du monde universitaire, organisés conjointement par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)¹⁹.

Gouvernance démocratique

27. Dans ses activités sur la gouvernance démocratique, le PNUD continuera à mettre l'accent sur le renforcement des institutions gouvernementales tout en travaillant également avec des partenaires non étatiques. Le PNUD apportera son soutien au Parlement, au Ministère de la justice et de la police, et au Ministère de l'intérieur pour améliorer les capacités législatives en mettant l'accent sur la protection des droits humains, la participation des femmes à la prise de décision, et l'élaboration d'un système global qui donne un aperçu des migrations et des déplacements humains. Depuis plus de 20 ans, le PNUD soutient le Gouvernement pour la mise en œuvre de processus électoraux libres et équitables. Le PNUD est le seul organisme des Nations Unies à ce faire et il poursuivra son accompagnement²⁰.

28. Si l'aide technique et financière fournie par le PNUD est orientée de manière efficiente et efficace vers la recherche de solutions durables dans les domaines de l'appui parlementaire, de la protection des droits humains, des migrations et du soutien à la cause de l'égalité des sexes, on peut s'attendre à ce que le Suriname se rapproche de l'objectif d'une société plus juste et plus équitable, avec une évolution importante de l'exercice des droits humains par tous.

Développement social

29. Le soutien du PNUD au portefeuille de développement social mettra l'accent sur l'amélioration de la situation et des conditions de vie des groupes vulnérables. Pour améliorer leurs conditions de vie, un soutien doit être apporté aux autorités nationales et locales, telles que le Ministère du développement régional et des sports, afin d'améliorer les politiques et la qualité des services fournis aux groupes

¹⁸ Ministère de l'intérieur, Suriname Gender Vision Plan.

¹⁹ FNUAP/ONU-Femmes/PNUD. (2021). Stakeholder Consultation – Ensuring Gender Integration in UNFPA, UN-Women and UNDP New Programme Cycle, 2022-2026 Suriname.

²⁰ Gibradze, N. & Pahalwankhan, F. (2021). Evaluation of the UNDP Suriname country programme (2017-2021).

vulnérables, en particulier aux peuples autochtones et tribaux et aux personnes handicapées.

30. Afin de consolider la place des groupes vulnérables, le PNUD plaidera en faveur de leur inclusion dans les processus de législation, d'élaboration des politiques et d'interventions programmatiques, en mettant à profit sa position de partenaire neutre et impartial, grâce à des moyens et des approches innovants.

31. La lutte contre la pauvreté passera par des interventions visant à améliorer les moyens de subsistance des peuples autochtones et tribaux, notamment par le renforcement des compétences des femmes, l'amélioration de la sécurité alimentaire pour les communautés rurales éloignées, l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement des peuples autochtones et tribaux de la partie de l'Amazonie se trouvant au Suriname, et l'amélioration des perspectives pour les personnes handicapées grâce au travail décent et au développement de l'esprit d'entreprise. Le soutien actuel du PNUD dans ces domaines lui procure un avantage comparatif net et renforce son rôle de fédérateur. La technologie numérique, l'innovation et l'inclusion numérique seront également prioritaires.

Environnement, changements climatiques et gestion des ressources naturelles

32. Si le programme en matière d'environnement, de changements climatiques et de gestion des ressources naturelles permet aux institutions et systèmes étatiques et non étatiques, aux microentreprises, aux petites et moyennes entreprises et aux individus d'être des acteurs du changement et de mettre en œuvre des solutions non exclusives fondées sur la nature, qui prennent en compte les données, utilisant les meilleurs outils de planification numérique applicables et ciblant les groupes les plus défavorisés et marginalisés, il devrait se traduire par des actions renforcées d'atténuation des changements climatiques qui soient ouvertes à tous et tiennent compte des questions de genre et des risques, en vue de construire des communautés résilientes au Suriname.

33. Le portefeuille du PNUD sur l'environnement et les changements climatiques, le plus important portefeuille²¹ du bureau de pays, continuera d'être soutenu par les partenaires en cours. Le PNUD continuera à accompagner le NCCR en matière de réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et notamment aux inondations. L'évaluation du projet de lutte contre les changements climatiques a permis de constater que les objectifs avaient été atteints, avec plus de 1 800 bénéficiaires répartis dans deux districts, ce qui a ouvert la voie à une pérennisation du soutien en faveur de l'action climatique²².

Rôle fédérateur du PNUD

34. Le PNUD assumera son rôle de fédérateur et consolidera les efforts interinstitutionnels en vue de l'intégration des objectifs de développement durable et de l'accélération et du suivi de leur mise en œuvre. L'évaluation de l'impact socio-économique de la pandémie de COVID-19 menée par le PNUD a recensé 12 groupes vulnérables, dont les peuples autochtones et tribaux, les migrants, les demandeurs d'asile, les réfugiés, les personnes vivant avec le VIH/sida, les personnes handicapées, les personnes âgées, les enfants, les adolescents, les femmes, les personnes souffrant de problèmes de santé mentale, les personnes placées en

²¹ Gibradze, N. & Pahalwankhan, F. (2021). Evaluation of the UNDP Suriname country programme (2017-2021).

²² PNUD. (2020). Terminal evaluation report: GCCA+ Global Climate Change Alliance Suriname adaptation project. Disponible à l'adresse suivante : <https://erc.undp.org/evaluation/evaluations/detail/8766>.

institution, les personnes atteintes de maladies préexistantes ou chroniques, les propriétaires de petites et moyennes entreprises et les personnes du secteur informel. Le PNUD s'appuiera sur cette analyse pour poursuivre l'élaboration conjointe de programmes avec les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement, assumant pleinement son rôle de fédérateur.

Participation des parties prenantes

35. Le PNUD s'inspira des principes d'inclusion et de diversité et collaborera étroitement avec des groupes de la société civile tels que le Fonds mondial pour la nature, l'équipe d'Amazon Conservation et Conservation International, qui sont des partenaires cohérents et réguliers. Le PNUD continuera à collaborer avec les entités du secteur privé, des petites et moyennes entreprises, l'association ICT Suriname²³, l'association Suriname Hospitality and Tourism, l'association Suriname Trade and Industry, ainsi qu'avec des sociétés philanthropiques telles que le Rotary Club, avec lesquelles il a déjà établi des liens étroits qui se poursuivront dans le nouveau cycle de programmation.

36. Le dialogue avec les parties prenantes intégrera des représentants de groupes vulnérables, tels que l'Association des chefs de villages autochtones du Suriname et les communautés tribales de Marrons Kwinti, Aluku, Matawai, Paamaka, Okanisi et Saamaka, d'organisations de jeunes telles que Simul'ONU Suriname, de la Jeune chambre internationale du Suriname et des institutions nationales de la jeunesse avec lesquelles le PNUD entretient des partenariats récurrents pour la mise en œuvre d'initiatives sur le terrain.

Partenariats et coopération

37. Le PNUD poursuivra la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire avec d'autres pays de la région et avec des partenaires de développement tels que le Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement, Affaires mondiales Canada, la Commission européenne, l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Royaume des Pays-Bas. Ces interventions peuvent inclure le renforcement des capacités, le renforcement des institutions ou l'échange de connaissances entre pairs dans les trois domaines de programmation. Le PNUD maintiendra en outre son rôle d'agence de réalisation pour les fonds verticaux, y compris le Fonds pour l'environnement mondial.

38. Le PNUD continuera à collaborer avec les organismes résidents et non résidents des Nations Unies afin de recenser les domaines dans lesquels une programmation conjointe serait envisageable. Il s'appuiera sur les partenariats existants avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Organisation panaméricaine de la santé, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Programme des Nations unies pour l'environnement, le FNUAP et ONU-Femmes, en mettant l'accent sur l'élaboration et le contrôle de l'exécution conjoints des programmes.

39. Le concept de « développement avec les citoyens » du plan stratégique du PNUD continuera à sous-tendre la logique du programme de pays et à guider ses interventions pour ne laisser personne de côté après la pandémie.

40. Afin de permettre une mise en œuvre du programme plus efficace et axée sur les résultats, le PNUD continuera à réaliser des analyses de parties prenantes et à tenir des consultations avec le Gouvernement, la société civile, les communautés, le secteur

²³ Digital Inclusion for Sustainable Development (ict-as.sr).

privé et la communauté des donateurs²⁴. Il s'agira de recenser les priorités, les domaines de convergence et les partenariats, définir les domaines spécifiques dans lesquels le PNUD apporte une valeur ajoutée, et mettre en place des partenariats pour garantir des résultats et une complémentarité adéquats, y compris la reproduction et la mise à l'échelle des initiatives performantes.

41. Le PNUD reproduira les initiatives innovantes et porteuses de transformation en matière de développement social, en contribuant à accroître la visibilité, la participation et l'autonomisation des groupes vulnérables, tels que les personnes handicapées et les peuples autochtones et tribaux, en améliorant la prise de décision fondée sur des données d'observation et en élaborant des interventions pilotes innovantes visant à soutenir les systèmes de protection sociale. Son rôle moteur et ses approches innovantes, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, sont essentiels à la vision programmatique du PNUD et au lien entre les interventions humanitaires et le soutien au développement.

42. Le portefeuille environnement du PNUD vise à permettre aux populations du Suriname, notamment celles vivant dans les communautés rurales, intérieures et côtières, de disposer d'une capacité d'adaptation plus importante pour une mise en œuvre sensible au genre et non exclusive des contributions déterminées au niveau national et un recours à des solutions fondées sur la nature. Ces efforts seront financés par une réorientation des courants financiers et par des mécanismes de financement nouveaux et innovants.

III. Administration du programme et gestion des risques

43. Le principal risque pour le programme est l'aggravation potentielle, en dépit de l'accord du FMI, de la présente crise économique du pays qui, associée aux effets de la pandémie de COVID-19, pourrait entraîner une augmentation de la pauvreté et du chômage.

44. La dévaluation du dollar du Suriname, la hausse des prix et l'inflation au cours du cycle de programmation précédent ont été préjudiciables aux acquisitions de biens et de services en raison de la flambée des prix des biens et de l'ajustement des honoraires des services professionnels. La dévaluation a également eu des répercussions sur les budgets de projets et la disponibilité des consultants. Cette situation devrait se prolonger si le dollar du Suriname n'est pas stabilisé, et les budgets des projets tiendront donc compte de ces aspects.

45. Les risques naturels, notamment les fortes pluies et les inondations, sont fréquents au Suriname et peuvent entraîner des retards dans l'exécution des projets, en particulier pendant les saisons humides, et les activités seront donc planifiées en conséquence.

46. De nombreuses interventions du PNUD se situant en dehors de la capitale, l'exécution des projets a été perturbé au cours du cycle de programme précédent par les mesures préventives contre la COVID-19 en matière de distanciation sociale et de restrictions quant aux rassemblements et déplacements. Pour atténuer ce problème, le PNUD poursuivra son action visant à promouvoir l'inclusion numérique, à renforcer l'aptitude à se servir des outils numériques, et à accroître l'innovation dans

²⁴ Gibradze, N. & Pahalwankhan, F. (2021). Evaluation of the UNDP Suriname country programme (2017-2021).

l'exécution des programmes, y compris en fournissant le matériel et les logiciels nécessaires pour soutenir l'inclusion numérique²⁵.

47. Le programme de pays comprendra des modalités et une planification éprouvées en matière de mobilisation des parties prenantes, y compris le consentement préalable, libre et éclairé, conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD. Cela sera notamment le cas lors des interventions auprès des peuples autochtones et tribaux, avec des considérations relatives au cadre de gestion environnementale et sociale. Des mécanismes de signalement et de recours seront inclus conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD et ils seront sous-tendus par le mécanisme de responsabilisation du PNUD.

48. Toutes les interventions programmatiques seront menées en consultation avec un large éventail de parties prenantes, notamment le Gouvernement, la société civile, le secteur privé, les groupes vulnérables, les communautés, les partenaires de développement et les donateurs. Étant donné que les femmes et les filles ont été touchées de manière différenciée par la pandémie de COVID-19 qui a vu une augmentation des cas de violence fondée sur le genre et l'exacerbation du manque d'accès aux services de base^{26, 27}, les interventions programmatiques tiendront pleinement compte de l'égalité des sexes²⁸. L'approbation des projets intégrera des comités locaux d'évaluation de projets et la mise en place de comités de pilotage avec des comités consultatifs ou techniques. Le suivi et les rapports du PNUD relèveront la Coordinatrice résidente et de l'équipe d'exécution du programme de pays du Gouvernement.

49. Au cours de la pandémie, la nouvelle normalité qui s'est imposée et la nouvelle façon de travailler ont mis en avant l'importance de la technologie et de l'aptitude à se servir des outils numériques, de nombreux secteurs se tournant vers les plateformes virtuelles, la communication en ligne et le télétravail. Toutefois, il existe une fracture numérique étant donné que de nombreuses personnes n'ont pas un approvisionnement régulier en électricité, ne disposent pas de connexions stables, de matériel ou de logiciels modernes, ou n'ont pas les compétences correspondantes. Cela a eu pour effet une exclusion numérique, où les secteurs vulnérables et marginalisés de la société ont été encore plus marginalisés²⁹. L'exclusion numérique doit être activement éliminée par des programmes qui encouragent et favorisent l'inclusion numérique.

50. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux, et constitue le principal moyen de rendre compte, au Conseil d'administration, de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

51. Le programme sera exécuté au niveau national ; toutefois, l'exécution directe d'une partie ou de la totalité de celui-ci pourra être retenue en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée pour gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux

²⁵ Association ICT Suriname et UNDP – Digital Inclusion for Sustainable Development (ict-as.sr). 2021.

²⁶ PNUD. (2020). Socioeconomic impact assessment and response plan for COVID-19 in Suriname.

²⁷ PNUD. (2021). Digital Socioeconomic Impact Assessment of COVID-19 among Indigenous Households in Suriname.

²⁸ FNUAP/ONU-Femmes/PNUD. (2021). Stakeholder Consultation - Ensuring Gender Integration in UNFPA, UN-Women and UNDP New Programme Cycle, 2022-2026 Suriname.

²⁹ Digital Inclusion for Sustainable Development (ict-as.sr).

activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

IV Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

52. Le PNUD décomposera les données par sexe, origine ethnique, localisation et groupe vulnérable lorsque cela est possible afin de renforcer les capacités de suivi. Le marqueur de genre du PNUD sera utilisé pour suivre les dépenses du programme de pays et améliorer la planification et la prise de décisions. Des allocations budgétaires destinées au contrôle de l'exécution seront intégrées dans chaque projet, avec des valeurs de référence, des indicateurs, des valeurs intermédiaires et des valeurs cibles, et les liens entre les trois domaines de programmation seront établis.

53. Le manque de données socio-économiques fiables dénote à la fois une faiblesse institutionnelle et une faiblesse en matière de développement. L'évaluation menée par le PNUD de l'impact socio-économique de la COVID-19 et l'évaluation numérique rapide de l'impact sur les ménages autochtones ont fourni de bonnes données de référence dans des domaines spécifiques. La production de données et d'analyses fiables sera un des objectifs communs de toutes les interventions du programme.

Annexe.

Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Suriname (2022-2026)

Priorité ou objectif du pays : Sécurité, justice et état de droit renforcés

Réalisation 7 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : amélioration de l'accès à la justice et promotion de la paix, de la cohésion sociale et de la sécurité dans le cadre des législations, politiques, systèmes et institutions régionaux et nationaux

Réalisation 1 correspondante du plan stratégique : *accélérer les transformations structurelles propices au développement durable*

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
I.1.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (indicateur ODD 5.5.1 du Plan-cadre)	Parlement du Suriname Police Ministère de l'intérieur Ministère de la justice et de la police Fréquence : tous les 2 ans	Produit 1.1 : Les parlements, les organes constitutionnels et les institutions électorales sont en mesure d'exercer leurs fonctions essentielles pour améliorer la responsabilité, la participation et la représentation 1.1.1 : Nombre d'organes législatifs renforcés en matière de responsabilité Niveau de référence (2021) : 0 Niveau cible (2026) : 1 Source : Parlement national, tous les 2 ans	Parlement du Suriname Ministère de la justice et de la police Ministère de l'intérieur Police Médias du Suriname Bureau national des questions de genre Royaume des Pays-Bas OIM OPS HCR UNICEF	Ressources ordinaires : 423 000 dollars Autres ressources : 1 165 000 dollars
Niveau de référence : 29,4 % (2020) Niveau cible : 30 % (2026)				
I.1.2 Existence d'institutions nationales indépendantes pour la promotion et la protection des droits humains conformes aux Principes de Paris (objectif 16.a.1. du Plan-cadre)		1.1.2 : Proportion de femmes (par rapport au nombre total) participant aux élections locales et nationales en tant que candidates Niveau de référence (2021) : 29,4 % Niveau cible (2026) : 30 % Source : Parlement national, tous les 5 ans Produit 1.2 : L'Institut des droits de l'homme est consolidé afin de lui permettre de remplir ses fonctions essentielles visant à garantir la protection des droits humains et l'amélioration de l'accès à la justice pour le grand public, et plus particulièrement pour les populations vulnérables 1.2.1 : Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées par l'Institut des droits de l'homme à destination du grand public		
Niveau de référence : 0 (2020) Niveau cible : 1 (2026)				

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>Niveau de référence (2021) : 0 Niveau cible (2026) : 5 Source : Ministère de la justice et de la police, tous les 2 ans</p>		
		<p>1.2.2 : Nombre d'obligations en matière de rapports sur les droits humains remplies Niveau de référence (2021) : 0 Niveau cible (2026) : 5 Source : Ministère de la justice et de la police, tous les 2 ans</p>		
		<p>Produit 1.3 : Les institutions nationales sont en mesure de concevoir et de mettre en œuvre un système transparent de suivi des migrations et des déplacements de populations à destination et en provenance du Suriname</p>		
		<p>1.3.1 : Création d'un système de base de données sur les migrations Niveau de référence (2021) : Non Niveau cible (2026) : Oui Source : Ministère de la justice et de la police, tous les 2 ans</p>		

Priorité ou objectif du pays : Égalité, bien-être et ne laisser personne de côté

Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Les populations des Caraïbes ont un accès équitable à des services de protection sociale, d'éducation, de santé et de soins universels, de qualité et à l'épreuve des crises, , qu'elles utilisent

Réalisation 2 correspondante du plan stratégique : *Ne laisser personne de côté*

<p>1.2.1 Pourcentage de la population admissible couverte par des socles ou systèmes de protection sociale ventilé par sexe, avec distribution des enfants, des personnes sans emploi, des</p>	<p>Bureau de la Coordonnatrice résidente des Nations unies et PNUD, rapport d'étude d'impact socio-économique, évaluation numérique rapide des ménages autochtones Banque interaméricaine de développement, enquête sur</p>	<p>Produit 2.1 : Possibilités génératrices de revenus pour les femmes autochtones et tribales renforcées afin de favoriser la reprise économique</p> <p>2.1.1 : Nombre de femmes dans les villages autochtones et tribaux ayant reçu une formation, du matériel et de l'équipement pour produire des masques de protection</p>	<p>VIDS KAMPOS Mission médicale Ministère du développement régional et des sports Gouvernement du Suriname</p>	<p>Ressources ordinaires : 144 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 900 000 dollars</p>
--	--	---	--	---

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>personnes âgées, des personnes handicapées, des femmes enceintes et des nouveau-nés, des victimes d'accidents du travail, des personnes pauvres et vulnérables</p> <p>Niveau de référence : pourcentage de la population couverte par un système de protection sociale</p> <p>Niveau cible (2026) : augmentation de 30 % de la population éligible couverte par un système de protection sociale</p>	<p>les conditions de vie, évaluation socio-économique et plan d'intervention</p> <p>Fréquence : annuelle</p>	<p>Niveau de référence : 0 (2021)</p> <p>Niveau cible : 150 (2026)</p> <p>Source : Rapport d'étude d'impact socio-économique numérique rapide, Association des chefs de villages autochtones au Suriname (VIDS), Communautés tribales de Marrons Kwinti, Aluku, Matawai, Paamaka, Okanisi et Saamaka (KAMPOS)</p> <p>2.1.2 : Nombre de femmes dans les villages autochtones et tribaux ayant reçu une formation, des outils et des conseils afin d'améliorer la production alimentaire</p> <p>Niveau de référence : 0 (2021)</p> <p>Niveau cible : 150 (2026)</p> <p>Source : Rapport d'étude d'impact socio-économique numérique rapide, VIDS, KAMPOS</p> <p>Produit 2.2 : Les compétences des personnes handicapées sont renforcées, leur permettant de trouver un emploi ou de devenir des microentrepreneurs</p> <p>2.2.1 Nombre de personnes handicapées ayant un emploi</p> <p>Niveau de référence : 5 (2021)</p> <p>Niveau cible : 25 (2026)</p> <p>Source : Alliance pour un travail décent pour les personnes handicapées</p> <p>2.2.2 Nombre de personnes handicapées ayant achevé leur formation à l'entrepreneuriat avec une inclusion numérique</p> <p>Niveau de référence : 5 (2021)</p> <p>Niveau cible : 25 (2026)</p> <p>Source : Alliance pour un travail décent pour les personnes handicapées</p> <p>Produit 2.3 : Plus grande disponibilité en matière d'eau et d'assainissement pour améliorer les installations sanitaires de santé publique (système de captage et de</p>	<p>Association Suriname Trade and Industry</p> <p>Alliance pour un travail décent pour les personnes handicapées</p> <p>FAO</p> <p>OPS</p> <p>UNESCO</p> <p>FNUAP</p> <p>UNICEF</p> <p>ONU-Femmes</p>	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		stockage des eaux de pluie), consolidées par des stations de lavage des mains portables et les produits respectifs (dont savon et distributeurs)		
		<p>2.3.1 Nombre de systèmes de captage et de stockage des eaux de pluie installés avec des systèmes de lavage des mains et distribuant de l'eau propre à la consommation humaine</p> <p>Niveau de référence : 0 (2021)</p> <p>Niveau cible : 11 (2026)</p> <p>Source : VIDS, KAMPOS</p>		

Priorité ou objectif du pays : Résilience face aux changements climatiques et à d'autres chocs, et gestion durable des ressources naturelles

Réalisation 5 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Les populations, communautés et institutions des Caraïbes ont renforcé leur capacité d'adaptation en vue d'une gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques, et de l'atténuation de leurs effets, qui soient inclusives et tiennent compte des questions de genre

Réalisation 3 correspondante du plan stratégique : *Renforcer la résilience*

<p>I.3.1 Pourcentage de zones protégées par rapport aux zones terrestres</p> <p>Niveau de référence : 13,5 % (2021)</p> <p>Niveau cible : 17 % (2026)</p>	<p>Rapport sur les statistiques de l'environnement</p> <p>Niveau d'émissions de référence pour les forêts en 2020</p> <p>Stratégie nationale contre la déforestation et la dégradation des forêts</p>	<p>Produit 3.1 : Des solutions innovantes pour une gestion durable et sensible au genre des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ainsi que des chaînes de valeur qui n'excluent personne sont développées, financées et mises à l'échelle</p>	<p>Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement</p> <p>Ministère des travaux publics</p> <p>Ministère de la politique foncière et de la gestion des forêts</p>	<p>Ressources ordinaires : 141 000 dollars</p> <p>Autres ressources : 23 700 000 dollars</p>
<p>I.3.2 Nombre de cadres de financement et de partenariats durables pour la gestion des ressources naturelles</p> <p>Niveau de référence : 5 (2021)</p> <p>Niveau cible : 8 (2026)</p>	<p>Rapport d'évaluation initiale de Minamata</p> <p>Rapports nationaux de la Convention sur la diversité biologique</p> <p>Plan d'action national pour l'établissement de rapports en matière d'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or</p>	<p>3.1.1 Superficie des zones terrestres protégées faisant l'objet d'une meilleure gestion (en hectares)</p> <p>Niveau de référence : 13 % (2021)</p> <p>Niveau cible : 17 % (2026)</p> <p>Source : Rapport national sur la Convention sur la diversité biologique</p> <p>3.1.2 Nombre de districts et de villages disposant d'un environnement favorable à l'extension du travail décent aux groupes marginalisés, en particulier les pauvres, les femmes et les personnes handicapées</p> <p>Niveau de référence : 0 (2021)</p> <p>Niveau cible : 5 (2026)</p> <p>Source : PNUD</p>	<p>Ministère des ressources naturelles</p> <p>Fondation pour la gestion forestière et le contrôle de la production forestière</p> <p>Bureau général de statistique</p> <p>Institut national de l'environnement et du développement</p> <p>Commissaire de district, Conseils de district et de site</p>	
	<p>Bureau général de statistique</p>			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte, et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques</p> <p>Rapport biennal actualisé, rapports sur le cadre de transparence renforcé</p> <p>Rapport biennal au titre de la transparence</p>		<p>Produit 3.2 : Des données relatives à l'environnement et aux changements climatiques ainsi que des financements, systèmes, plans et politiques de développement reposant sur une analyse des risques et comprenant des solutions intégrées tenant compte des questions de genre afin de réduire les risques de catastrophe, de permettre l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et de prévenir les risques de conflits</p> <p>3.2.1 : Nombre d'indicateurs des ODD relatifs à l'environnement et aux changements climatiques repris dans le rapport sur les statistiques de l'environnement Niveau de référence : 31 (2021) Niveau cible : 46 (2026) Source : Rapport sur les statistiques de l'environnement du Bureau national de statistique</p> <p>Produit 3.3 : Des solutions innovantes fondées sur la nature et tenant compte des questions de genre pour l'adaptation aux changements climatiques à faibles émissions ainsi que la gestion et le rétablissement des risques de catastrophe sont élaborées, financées et mises en œuvre</p> <p>3.3.1 : Nombre de politiques et de mesures en faveur d'un développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions au Suriname (plans et stratégies de développement) Niveau de référence : 4 (2021) Niveau cible : 8 (2026) Source : Communication nationale sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Rapport biennal au titre de la transparence</p> <p>3.3.2 : Pourcentage de ménages bénéficiant d'un accès à une énergie propre, abordable et durable Niveau de référence : 69,3 % (2021) Niveau cible : 89,3 % (2026)</p>	<p>Université du Suriname</p> <p>Centre de recherche agricole et technologique</p> <p>Représentants des peuples autochtones et tribaux</p> <p>VIDS</p> <p>Association des autorités Saamaka</p> <p>KAMPOS</p> <p>Bureau des questions de genre</p> <p>Associations locales</p> <p>Sociétés d'exploitation aurifère à grande échelle</p> <p>Association Suriname Hotel and Tourism</p> <p>Fonds mondial pour la nature FEM,</p> <p>Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture</p> <p>Conservation International Suriname</p> <p>Équipe d'Amazon Conservation</p> <p>FAO</p> <p>UNESCO</p> <p>UNICEF</p> <p>FNUAP</p> <p>ONU-Femmes</p>	

*Indicateurs de réalisation,
niveaux de référence et niveaux
cibles*

*Source des données, fréquence
de la collecte, et entité responsable*

Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)

*Principaux partenaires ou cadres
de partenariat*

*Montant indicatif
des ressources,
par réalisation
(en dollars des États-Unis)*

Source : Rapport sur les statistiques de l'environnement
du Bureau national de statistique, Enquête en grappes à
indicateurs multiples
